

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 6-10 juin 2005



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2005/16
11 novembre 2005
ORIGINAL: FRANÇAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2005 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en oeuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.A/2005/15.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2005/EB.A/1	1
RAPPORTS ANNUELS	
2005/EB.A/2	3
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2005/EB.A/3	4
2005/EB.A/4	5
2005/EB.A/5	6
2005/EB.A/6	7
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2005/EB.A/7	8
2005/EB.A/8	8
2005/EB.A/9	9
2005/EB.A/10	9
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE	
2005/EB.A/14	10
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	
2005/EB.A/15	11
2005/EB.A/16	11
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE	
2005/EB.A/17	13
2005/EB.A/37	13
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE	
2005/EB.A/18	14
2005/EB.A/19	14
2005/EB.A/20	14
2005/EB.A/21	14
2005/EB.A/22	14



PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

2005/EB.A/23	Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Projet de renforcement des capacités dans la région Amérique latine et Caraïbes 10411.0	16
2005/EB.A/24	Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Projet de renforcement des capacités dans la région Amérique centrale 10421.0	16

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

2005/EB.A/25	Intervention prolongée de secours et de redressement approuvée par le Directeur exécutif (1er juillet–31 décembre 2004) — Timor–Leste 10388.0	17
--------------	---	----

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

2005/EB.A/31	Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2004	18
--------------	--	----

QUESTIONS DIVERSES

2005/EB.A/38	Rapport sur la visite conjointe effectuée en Azerbaïdjan par les membres des conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM	19
	Initiative des États-Unis et du Royaume-Uni pour l'Afrique	19
	Discours de Son Excellence Monsieur Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigeria	20



QUESTIONS STRATEGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Questions stratégiques actuelles et futures (2005/EB.A/1)

1. Après avoir souhaité la bienvenue aux membres et aux observateurs du Conseil participant à la session annuelle, le Directeur exécutif a mis le Conseil au courant d'une mission humanitaire qu'il avait effectuée récemment en Afrique australe et des réunions tenues en Belgique avec des représentants de l'Union européenne. L'Afrique australe connaissait une crise humanitaire extrêmement grave car les effets de l'épidémie de VIH/sida étaient aggravés par la sécheresse, de sorte que 10 millions de personnes environ souffraient de la faim.
2. Le Conseil a également été informé de la participation du PAM à la réforme du système des Nations Unies. En Afrique australe, les directeurs régionaux des Nations Unies constituaient une équipe pour gérer les interventions locales face aux menaces que constituaient la faim, la pauvreté et le VIH/sida. Les gouvernements amélioraient les distributions de médicaments antirétroviraux; les capacités des gouvernements, la nutrition, la nourriture et l'eau saine, étant des éléments importants pour que ces médicaments dégagent toute leur efficacité. Le Directeur exécutif a ajouté que l'aide alimentaire disponible dans le monde à l'heure actuelle avait diminué, alors que le nombre de personnes souffrant de la faim avait augmenté; en raison de la hausse des frais de transport et du coût des produits alimentaires, il était beaucoup plus difficile de couvrir les besoins de nourriture. En outre, le PAM devait faire davantage pour faire participer les bénéficiaires à la planification, affecter un plus grand nombre de fonctionnaires sur le terrain et améliorer les conditions d'emploi du personnel national.
3. En ce qui concerne les négociations en cours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur le commerce et l'agriculture, le Directeur exécutif s'est déclaré préoccupé par l'incidence potentielle des décisions de cette organisation sur la capacité du PAM de mobiliser des ressources supplémentaires; il a souligné que le PAM n'avait aucune raison de jouer un rôle majeur dans les débats sur le commerce. Il a également affirmé combien il était important d'affronter le problème des enfants souffrant de la faim, notamment dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le PAM avait un rôle à jouer à cet égard, mais une action d'ensemble était nécessaire.
4. L'absence d'engagements de contributions de la part des grands donateurs s'était traduite par un déficit de produits alimentaires en République populaire démocratique de Corée. Au Darfour, 1,6 million de personnes avaient reçu des vivres en mai, mais d'importantes pénuries de ressources étaient enregistrées dans d'autres zones du Soudan. La situation était également grave en Éthiopie et en Érythrée. En Amérique latine, il était nécessaire d'entreprendre une action au niveau régional pour lutter contre la malnutrition chez les enfants. Dans les zones touchées par le tsunami de décembre 2004, les interventions passaient actuellement des secours au redressement et à la reconstruction.
5. Le Directeur exécutif a remercié les membres du Conseil qui avaient contribué à faire mieux connaître le PAM et a signalé que le site web de l'Organisation serait bientôt présenté en 11 langues. Le Conseil a alors assisté à la projection de courts films vidéo sur les thèmes suivants: la Marche mondiale contre la faim, les Écoles d'agriculture et de vie pour les jeunes paysans et le Jeu vidéo Food-Force.
6. M. Lennart Båge, Président du Fonds international de développement agricole (FIDA) et invité d'honneur de la session annuelle, a souligné que le Fonds et le PAM avaient des mandats complémentaires. Le FIDA s'était principalement préoccupé d'aider les pays à



atteindre les OMD; un rapport serait présenté au Conseil économique et social des Nations Unies en juillet 2005. C'est l'Afrique qui constituait le grand problème: il était indispensable que le FIDA coopère avec les autres institutions des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG), les gouvernements, les donateurs et le secteur privé. Le Sommet du G-8 de Gleneagles qui devait être centré sur l'Afrique devrait affronter l'énorme problème de l'agriculture africaine: les investissements et les dépenses étaient bien moins élevés qu'en Asie. Les importations de produits alimentaires avaient atteint des niveaux record et le nombre de personnes exposées à l'insécurité alimentaire augmentait à un rythme vertigineux. Les investissements dans les infrastructures étaient tout à fait insuffisants. En Asie, l'action pour atteindre les OMD était en bonne voie et la pauvreté avait déjà fortement reculé, bien que le continent comptait encore 400 millions de pauvres. Les principaux obstacles au développement à long terme étaient la vulnérabilité et les risques, tandis que les fluctuations des prix des produits de base, l'instabilité financière, les maladies du bétail et les catastrophes humanitaires constituaient les menaces les plus graves. La communauté internationale devait trouver un juste équilibre entre l'intervention pour faire face aux besoins immédiats et la création de moyens de subsistance durables pour les communautés locales. La coopération entre le PAM et le FIDA avait progressé récemment, surtout pour faire face à la triple menace à la sécurité que constituaient le VIH/sida, les problèmes de gouvernance et l'insécurité alimentaire en Afrique australe; il était cependant nécessaire de resserrer encore la coordination à l'avenir. L'alimentation scolaire avait donné de bons résultats en Afrique mais il restait de nombreuses zones où la coopération pourrait s'élargir.

7. En réponse à diverses questions, M. Båge a confirmé la réussite de la coopération PAM/FIDA en Inde; certains projets conjoints avaient été adaptés et élargis au niveau national. Les activités vivres-contre-travail avaient contribué à accroître l'emploi et les investissements dans les infrastructures en milieu rural. Le recul sensible de la pauvreté en Inde pouvait être attribué en grande partie à la révolution verte; une étude effectuée dans 58 pays avait fait apparaître qu'il existait un lien entre l'accroissement de la productivité agricole et le recul de la pauvreté.
8. M. Kamel Morjane, Haut Commissaire assistant pour les réfugiés et invité d'honneur de la session annuelle, a déclaré que le partenariat entre le PAM et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) fonctionnait pleinement en pratique. La coopération variait des réunions régulières de haut niveau aux examens préalables des besoins et aux activités de formation sur le terrain organisées conjointement. Des évaluations pilotes des distributions de vivres avaient été réalisées par le HCR; les conclusions formulées seraient présentées au Conseil au début de l'année 2006. Malgré tout, la situation alimentaire des réfugiés et des personnes déplacées restait très inquiétante, surtout en Afrique de l'Ouest et dans la région des Grands Lacs. Les contributions des donateurs étaient toujours limitées en dépit des avertissements lancés. Le Haut Commissaire assistant, adressant ses remerciements à tous les donateurs au nom du HCR et du PAM, avait demandé qu'un effort particulier soit consenti pour éviter une catastrophe humanitaire. Il était nécessaire d'étudier des stratégies d'autosuffisance et des solutions propres à remplacer l'aide alimentaire pour atteindre la sécurité alimentaire. Certains pays refusaient absolument de mettre des terres agricoles à la disposition des réfugiés ou de les autoriser à travailler; un rapport intérimaire du HCR à ce sujet auquel le PAM avait collaboré, serait bientôt publié.
9. En réponse à diverses questions, M. Morjane a souligné que le HCR devait encourager les gouvernements donateurs à accroître leurs dons et exhorter les gouvernements hôtes à tout faire pour protéger les réfugiés. Le HCR avait rarement dû faire face à des situations dans lesquelles les gouvernements obligeaient les réfugiés à retourner dans leur lieu d'origine dans des conditions dangereuses; les gouvernements respectaient habituellement



le droit international. Il fallait cependant reconnaître qu'une énorme charge économique et sociale pesait sur les pays d'asile; le HCR lui-même accusait un déficit financier important tous les ans. Beaucoup avait été fait pour intégrer l'action du HCR avec les initiatives locales; la pratique de l'agriculture sur place avait souvent été encouragée pour résoudre les difficultés des réfugiés. Avec le PAM, le HCR faisait tout son possible pour améliorer le sort des réfugiés dans l'ensemble du Soudan: il avait été le premier organisme international à coopérer directement avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) afin d'aider les réfugiés et les personnes déplacées; il avait également coopéré avec la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies. Le HCR n'était pas en mesure de travailler directement avec les palestiniens déplacés dans le Territoire palestinien occupé ou pour eux, en Jordanie, en République arabe syrienne ni au Liban parce que ces populations relevaient exclusivement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Cependant, le HCR coopérait de façon satisfaisante avec l'Office et venait en aide aux réfugiés palestiniens qui vivaient en dehors du territoire occupé.

10. Le Conseil a remercié le Directeur exécutif pour son exposé, notamment en ce qui concerne la crise d'Afrique australe. Des membres du Conseil se sont félicités de l'harmonisation croissante avec les organisations des Nations Unies et les autres partenaires pour assurer les secours d'urgence et l'aide au développement à long terme; ces interventions devaient être axées sur les résultats et aller dans le sens des stratégies de réduction de la pauvreté des pays. L'examen des procédures de l'Organisation lancé par le PAM à titre pilote et l'élargissement de la gamme de donateurs avaient bien réussi. On a noté que les contributions les plus efficaces étaient les contributions multilatérales non liées. Plusieurs membres du Conseil ont souligné combien il était important d'intervenir pour faire face à l'invasion de criquets pèlerins au Sahel.
11. Le Directeur exécutif a remercié le Conseil de ses interventions et exprimé sa gratitude à tous les donateurs, en faisant cependant remarquer que les dons multilatéraux non liés avaient diminué. Il a déclaré que la direction donnerait suite à l'évaluation externe de la politique du PAM visant à favoriser le développement, et qu'elle continuerait d'accorder la priorité à la sécurité du personnel, au renforcement des capacités nationales et aux achats locaux et de se préoccuper de tous les besoins, y compris ceux qui étaient liés aux crises peu spectaculaires. Le Directeur exécutif a reconnu qu'il était important de privilégier l'Afrique; la coopération était nécessaire à tous les niveaux pour atteindre les OMD. Il a appelé l'attention sur la situation au Soudan, au Darfour et aussi dans le sud du pays. En conclusion, il a été souligné que l'action mondiale en réponse à l'épidémie de VIH/sida devait nettement séparer l'utilisation des ressources pour lutter contre la maladie et les questions politiques.

RAPPORTS ANNUELS

Rapport annuel sur les résultats de 2004 (2005/EB.A/2)

12. Le Secrétariat a présenté le Rapport annuel sur les résultats de 2004 en exposant ses objectifs et les méthodes de préparation suivies. Il a souligné qu'il s'agissait du premier rapport qui indiquait en détail les résultats à long terme obtenus concernant les priorités stratégiques et les réalisations concernant les priorités de gestion.
13. Le Conseil d'administration a félicité le PAM et son personnel de l'excellent travail exécuté en 2004 et de l'amélioration générale de la communication des résultats que traduisait le Rapport annuel. La qualité du document, son utilité globale, les exemples de



bonnes pratiques qu'il donnait et la présentation nettement améliorée des résultats à plus long terme avaient été relevés avec satisfaction.

14. Le Conseil a accueilli favorablement le Rapport annuel, considéré dans l'ensemble comme un document complet, riche en informations et en analyses étayées par des données statistiques abondantes et qui représentait un progrès par rapport au texte de l'année précédente. Un certain nombre de suggestions et de requêtes ont été formulées quant aux améliorations à apporter au rapport, en vue d'établir un document encore plus axé sur les résultats pour 2005. Il s'agissait principalement du contenu du rapport, de sa présentation, du niveau d'analyse et de l'inclusion de données supplémentaires, de façon à renforcer la clarté et la comparabilité. Un grand nombre de membres ayant demandé que des données et des analyses de plus en plus fournies soient ajoutées au rapport, le Secrétariat a fait observer qu'il était nécessaire de trouver un juste équilibre entre l'établissement de documents concis, qui était aussi souvent réclamé, et l'inclusion d'informations supplémentaires.
15. D'autres questions ont été soulevées au cours des débats: i) dons multilatéraux et non liés; ii) dons en nature et en espèces; iii) dons de pays bénéficiaires; iv) partenariats avec d'autres organismes; v) distinction entre les bénéficiaires visés à la suite de catastrophes naturelles et ceux visés à la suite de catastrophes dues à l'intervention humaine; vi) attribution de l'aide alimentaire pour soutenir la réduction de la pauvreté ou pour remédier à des crises humanitaires; vii) niveaux comparatifs des dons au PAM; viii) achats régionaux et locaux; ix) effets à long terme de l'aide alimentaire; x) VIH/sida et les chapitres concernant les tendances et les enseignements à tirer, ainsi que le résumé des constatations des évaluations et des enseignements établi par le Bureau de l'évaluation (OEDE) (annexe III).
16. Le Secrétariat a accueilli avec intérêt les remarques des membres du Conseil en reconnaissant que le rapport pouvait être encore amélioré. Il a suggéré d'organiser chaque année une consultation informelle du Conseil afin que celui-ci puisse apporter sa contribution au contenu et à la présentation du rapport en temps opportun. Les observations formulées serviraient à assurer que le Rapport annuel contribue à la mise en œuvre des obligations redditionnelles, tout en constituant un instrument utile pour les activités de plaidoyer, la transparence et la sensibilisation du public. Le Secrétariat a noté que la gestion axée sur les résultats pratiquée au PAM pourrait servir de modèle à d'autres organisations des Nations Unies.
17. Des explications ont été données au sujet de certaines divergences ou contradictions apparentes signalées par le Conseil dans les données et les tableaux. Comme cela avait été demandé, le Secrétariat s'efforcera de présenter plus clairement certaines informations, en distinguant plus nettement les diverses catégories de statistiques, de façon à éviter toute ambiguïté. Il a donné l'assurance que les échantillons de projets utilisés étaient bien représentatifs et que tout était fait pour que les données soient aussi exactes, actuelles et complètes que possible. Il continuerait de se préoccuper de l'examen des méthodes de suivi et de la normalisation de la présentation des conclusions des études.

QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE

Plan stratégique (2006-2009) (2005/EB.A/3)

18. À la suite d'une large consultation, le Plan stratégique du PAM pour 2006–2009 a été soumis au Conseil pour approbation. Dans le plan, qui devait guider les activités du PAM et constituer le cadre du Plan de gestion pour l'exercice biennal, les expressions "priorités



stratégiques" et "priorités de gestion" ont été remplacées par les expressions "objectifs stratégiques" et "objectifs de gestion" respectivement.

19. Le Conseil a appuyé le document et a félicité le Secrétariat d'avoir conçu le Plan stratégique en ayant en vue la réalisation des OMD. Il a été reconnu que le Plan stratégique reflétait les objectifs complémentaires consistant à fournir une assistance humanitaire et à promouvoir le développement durable. Quelques membres du Conseil ont été d'avis que le plan aurait pu être plus spécifique au sujet de diverses questions liées à la programmation conjointe avec d'autres organismes des Nations Unies, des partenariats établis avec les organismes d'aide bilatérale et des efforts de renforcement des capacités menés conjointement avec les gouvernements nationaux.
20. Les membres du Conseil ont félicité le Secrétariat d'avoir élaboré des indicateurs de performance et ont recommandé qu'ils soient encore affinés. Ils ont également recommandé d'appliquer une approche plus diversifiée en matière de collecte de fonds étant donné que la qualité des ressources était aussi importante que leur volume, et de mettre un accent plus marqué sur les stratégies élaborées en vue du retrait de l'assistance. Étant donné que les ressources disponibles étaient limitées, quelques membres du Conseil ont mis en relief l'importance qu'il y avait à établir un ordre de priorités parmi les activités à l'intérieur de l'instrument plus large qu'était le cadre stratégique. Le Conseil a décidé: i) que le troisième point du projet de décision soit modifié de manière à y inclure le mot "mères"; ii) de souligner l'importance des partenariats; iii) de spécifier les types de partenaires avec lesquels le PAM devrait chercher à nouer une solide association; et iv) de modifier le dernier point du projet de décision afin de se référer au Secrétariat plutôt qu'au PAM.
21. Le Directeur exécutif a remercié le Conseil de ses observations et recommandations et a reconnu l'importance que revêtait la création de partenariats, surtout avec les gouvernements nationaux. En réponse aux observations formulées par le Conseil, le Secrétariat a confirmé que la distribution de secours à ceux qui ont faim et la promotion de la durabilité à long terme des activités constitueraient à tout moment le fil conducteur des efforts du PAM. Le Secrétariat a apprécié la volonté du Conseil d'adhérer aux bonnes pratiques d'action humanitaire, comme plusieurs membres du Conseil en avaient souligné la nécessité.
22. Le Directeur exécutif a exprimé la crainte que les changements apportés au régime commercial international à la suite des négociations sur l'agriculture en cours sous l'égide de l'OMC n'affectent indirectement la capacité du PAM de mobiliser des ressources. Le Secrétariat a déclaré qu'il communiquerait au Conseil un document contenant une analyse de l'impact de la fourniture d'une aide alimentaire dans le monde en développement.

Note d'information sur les progrès de la mise en œuvre de la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007) (2005/EB.A/4)

23. Le Secrétariat a soumis à l'examen du Conseil une note d'information sur la mise en œuvre de la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007), qui faisait suite à l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre de cette politique. Les membres du Conseil ont félicité le PAM des efforts qu'il avait déployés pour intégrer la problématique hommes-femmes à ses activités et des progrès qu'il avait accomplis dans la mise en œuvre de sa politique dans ce domaine, conformément à ses Engagements renforcés en faveur des femmes. Toutefois, il faudrait s'attacher davantage à mobiliser des ressources pour les initiatives tendant à promouvoir l'égalité entre les sexes, intégrer la



politique relative à la problématique hommes-femmes aux opérations du PAM et aux interventions entreprises par ce dernier pour combattre le VIH/sida, ainsi que resserrer la collaboration entre le service chargé de la promotion de l'égalité entre hommes et femmes et le service responsable des activités en rapport avec le VIH/sida. Il était également nécessaire d'établir des indicateurs d'avancement fiables.

24. Le Conseil a appuyé la décision prise par le PAM de distribuer directement l'aide alimentaire aux femmes et d'associer ces dernières aux activités vivres-contre-travail et vivres pour la formation, mais a été d'avis que le Programme devrait s'attacher à remédier aux difficultés que représentait pour les femmes bénéficiaires le fait de devoir transporter sur de longues distances les sacs contenant les produits distribués par le PAM, souvent très lourds. La question a été posée de savoir si le Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS) pouvait être utilisé pour suivre et comptabiliser les dépenses relatives aux activités de promotion de l'égalité entre les sexes. Les membres du Conseil ont encouragé le Secrétariat à redoubler d'efforts afin d'atteindre l'objectif fixé en ce qui concerne la proportion de femmes dans la catégorie des administrateurs et les catégories supérieures.
25. Le Secrétariat a remercié le Conseil d'avoir appuyé ses efforts et a déclaré qu'il continuerait de s'attacher à intégrer la politique concernant la problématique hommes-femmes à ses opérations. Le Programme disposait d'un personnel spécialisé suffisant pour y parvenir. Le Secrétariat étudiait les difficultés causées par le volume des sacs de rations et consulterait les directeurs régionaux et les femmes bénéficiaires pour trouver une solution appropriée. Le Secrétariat a réitéré le ferme engagement du PAM d'établir des indicateurs et de renforcer la capacité des femmes de jouer un rôle influent au sein des organes locaux associés à l'exécution des programmes.

Répondre à l'appel à l'action: le point sur les activités de lutte du PAM contre le VIH/sida (2005/EB.A/5)

26. Le Secrétariat a présenté la note d'information, en faisant remarquer que depuis le dernier point sur la situation en 2004, l'accent avait été mis sur l'appui nutritionnel aux personnes recevant des soins et un traitement antirétroviral, la prévention du VIH/sida dans les programmes d'alimentation scolaire et les opérations de secours, et l'aide aux orphelins et autres enfants vulnérables; il demeurerait nécessaire que le PAM élargisse sa base de connaissances de façon à cibler les zones dans lesquelles ses programmes étaient susceptibles d'avoir le maximum d'effets et qu'il améliore ses indicateurs de manière à évaluer avec exactitude les impacts obtenus.
27. Le Conseil a accueilli favorablement le document et a vigoureusement appuyé les politiques et les mesures qui y étaient énoncées, en particulier le co-parrainage du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) par le PAM, l'adhésion du Programme aux trois principes directeurs¹, la priorité accordée aux femmes et aux enfants, et à la prévention. Le Conseil a relevé que la tuberculose était souvent mortelle pour les personnes vivant avec le VIH/sida et qu'un traitement anti-tuberculeux pouvait aider ces personnes à survivre en attendant de recevoir des médicaments antirétroviraux; il a reconnu la nécessité d'encourager les malades, par exemple au moyen d'une aide alimentaire, à suivre jusqu'au bout le traitement anti-tuberculeux et il a demandé au Secrétariat de lui fournir ultérieurement des informations à ce sujet dans un document. Il a été noté que le PAM devrait élargir les zones d'intervention de ses

¹ Les trois principes directeurs: i) un cadre d'action concerté pour lutter contre le VIH/sida ; ii) une autorité nationale de coordination de la lutte contre le VIH/sida ; iii) un système de suivi et d'évaluation concerté au niveau national.



programmes d'alimentation scolaire et des autres activités qu'il mène à l'appui de la lutte contre le VIH/sida. Plusieurs membres ont appuyé la volonté du PAM d'élargir sa base de connaissances et d'améliorer ses indicateurs, et ont demandé quelles ressources étaient disponibles à cette fin. Un bilan concis de la réunion de haut niveau sur le VIH/sida tenue à New York a été demandé. Le Conseil a noté qu'il était souhaitable d'assurer la meilleure coordination possible entre les différentes organisations de façon à promouvoir le partage des connaissances et des pratiques optimales. Il a également noté que le problème du VIH/sida s'inscrivait dans un ensemble complexe de questions interdépendantes qui devait être abordé de manière globale; plusieurs membres ont insisté sur la nécessité de réaliser un ciblage précis et d'appuyer les programmes nationaux de traitement.

28. En réponse aux observations formulées par le Conseil, le Secrétariat a souligné qu'en dépit des progrès rapides accomplis dans plusieurs domaines, il ne s'estimait pas satisfait et qu'il faudrait redoubler d'efforts. Le PAM étudiait diverses sources de financement en faveur de travaux de recherche qui permettraient d'améliorer la qualité des programmes et l'impact de l'appui nutritionnel aux programmes de soins et de traitement contre la tuberculose et le VIH/sida. Le PAM animait certaines recherches, sans les réaliser directement; cette tâche était confiée à des centres de recherche nationaux et internationaux. Le Secrétariat mesurait parfaitement la nécessité d'adopter des méthodes et des solutions communes, il a souligné les nombreux partenariats efficaces noués par le PAM dans le domaine du VIH/sida; le rôle des femmes dans l'action contre la maladie et le suivi de longue durée qui était nécessaire afin de déterminer les résultats obtenus à long terme occuperaient une place encore plus importante dans les activités à venir.
29. Pour le PAM, le co-parrainage de l'ONUSIDA présentait l'avantage de le placer en première ligne dans la lutte contre le VIH/sida et de sensibiliser d'autres acteurs à l'importance que revêt l'aide alimentaire pour les personnes séropositives et affectées par le VIH.
30. Le Secrétariat a souligné que la lutte contre le VIH/sida était au cœur même des activités du PAM. La réunion de haut niveau à New York était axée sur les orphelins et les autres enfants vulnérables, l'alimentation scolaire dont on avait reconnu l'efficacité, et la nécessité d'aider les familles touchées par la pandémie. Le PAM était bien conscient que l'aide alimentaire était un élément important dans les interventions liées au VIH/sida et qu'il fallait travailler en coopération avec les autres pour combattre ce problème d'ampleur planétaire.

Rapport sur la gestion de l'évaluation (2005/EB.A/6)

31. Dans sa présentation du Rapport sur la gestion de l'évaluation, le Directeur d'OEDE a fait observer que depuis la première consultation informelle annuelle sur l'évaluation qui s'était tenue le 19 mai 2005, seuls quelques changements de détail, dont plusieurs d'ordre rédactionnel, avaient été apportés au rapport. Il était impossible de comparer les dépenses d'évaluation du PAM avec celles d'autres organisations, et il n'existait pas de norme établie pour les dépenses en matière d'évaluation. En revanche, une enquête menée par le Groupe des Nations Unies sur l'évaluation offrait une comparaison utile des effectifs du cadre organique, comme indiqué dans le rapport.
32. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport et les principes qui y étaient énoncés. La consultation informelle annuelle sur l'évaluation avait été un exercice extrêmement utile qui méritait d'être répété. Le Groupe directeur sur la gouvernance a été félicité pour le travail qu'il avait réalisé à ce sujet. Le PAM devait néanmoins s'attacher davantage à évaluer les effets à long terme de l'aide alimentaire. Le Bureau de l'évaluation jouait un rôle de pivot et les principales conclusions des évaluations devaient être reprises dans le



Rapport annuel sur les résultats lui-même et non pas en annexe. Il fallait renforcer les compétences et l'expérience du personnel d'OEDE et reclasser le poste de Directeur d'OEDE. La diffusion des enseignements tirés devait être une pratique plus générale dans l'Organisation.

33. Le Directeur de l'évaluation, soulignant que l'évaluation était en évolution constante et que le rapport présenté pour examen n'en était qu'une facette, a donné l'assurance aux membres du Conseil qu'il serait pleinement tenu compte de leurs suggestions et observations. Il a été convenu de renouveler l'expérience de consultation informelle annuelle sur l'évaluation. Le plan de travail d'OEDE serait présenté en même temps que le budget. Des recherches plus approfondies seraient menées pour comparer les niveaux des dépenses d'évaluation des différentes organisations; cependant, il n'était pas nécessairement souhaitable que le PAM se fixe comme objectif d'atteindre le niveau relativement élevé du FIDA.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES

Rapport de synthèse sur les questions financières (2005/EB.A/7)

34. Le Secrétariat a présenté le document et a expliqué que celui-ci contenait des informations financières concernant i) le rapport financier pour 2004, ii) la gestion de la trésorerie et des placements, et iii) l'utilisation des ressources et les dérogations prévues par le Règlement général.
35. En réponse à une question posée par un membre du Conseil touchant la diminution de la proportion représentée en 2004 par les contributions en nature par rapport à la période 2002–2003, le Secrétariat a expliqué que le niveau élevé des achats en espèces effectués pour l'Iraq en 2004 avait entraîné une diminution de la proportion des dépenses en nature.
36. Le Secrétariat a également expliqué la signification de l'expression "sans restriction", qui désignait les contributions multilatérales dont l'utilisation relève de la décision du PAM mais qui sont parfois dépensées dans le pays du donateur en raison d'exigences spécifiques liées aux produits dont il s'agit. Le Conseil a demandé au Secrétariat de veiller à ce que les futurs rapports au Conseil comportent des statistiques sur les liquidités librement disponibles.

Rapport du Commissaire aux comptes sur la mise à jour du Système mondial et réseau d'information du PAM (2005/EB.A/8)

37. Le Directeur du Bureau du Commissaire aux comptes a présenté le Rapport du Commissaire aux comptes sur la mise à jour de WINGS, dont le but était d'apporter sa contribution aux décisions de la direction et du Conseil, avant que le PAM passe à l'étape suivante de sa mise en oeuvre. Jusqu'à présent, la direction du PAM avait suivi, pour la mise à jour du système, une approche méthodique et appropriée. Le rapport contenait les recommandations formulées par le Bureau du Commissaire aux comptes pour l'avenir.
38. En réponse aux questions posées et aux observations formulées par les membres du Conseil, le Directeur du Bureau du Commissaire aux comptes a fait savoir que si l'introduction de systèmes d'une telle envergure dans des organisations internationales s'avérait être une opération plus coûteuse et plus complexe que prévu, c'était surtout parce que les usagers avaient tendance à les individualiser plutôt qu'à adapter leurs méthodes aux systèmes existants. Aussi, il était préférable que les pratiques de gestion soient adaptées aux systèmes informatiques plutôt que l'inverse. Soulignant la complexité du sujet, le



Secrétariat a reconnu l'importance de mettre en oeuvre les recommandations formulées pendant la deuxième phase de la mise en oeuvre du système ainsi que la nécessité de mettre l'accent sur la participation des usagers. Le Secrétariat s'attacherait à remédier à des lacunes comme l'insuffisance de la formation du personnel et chercherait le moyen de resserrer la coordination entre le système du PAM et ceux des autres institutions.

Suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (2005/EB.A/9)

39. Présentant le document, le Secrétariat a fait savoir que 26 des 33 recommandations formulées par le Commissaire aux comptes avaient été appliquées et que les 7 autres étaient en cours d'application, l'intention étant d'achever le processus de mise en oeuvre de toutes les recommandations d'ici à la fin de 2005.
40. En réponse à une question, le Commissaire aux comptes a déclaré qu'il suivrait lui-même, avec le concours de ses collaborateurs, les mesures prises par le PAM pour mettre en oeuvre des recommandations découlant des vérifications, lesquelles seraient reflétées dans son rapport au Conseil à sa session annuelle de 2006. Le Commissaire aux comptes s'est félicité à l'avance de pouvoir travailler avec le nouveau Comité d'audit, instance au sein de laquelle les questions liées à la vérification pourraient être discutées en présence du Secrétariat.
41. Le Directeur exécutif a remercié le Commissaire aux comptes de son concours et du professionnalisme avec lequel les comptes du PAM étaient examinés et a fait savoir que l'intention du PAM était de faire en sorte que le Comité d'audit, qui comprenait déjà une majorité d'experts de l'extérieur, soit à terme composé à 100 pour cent d'experts indépendants de l'extérieur. Cela serait un événement sans précédent au sein du système des Nations Unies mais conforme aux pratiques optimales suivies dans d'autres organisations.

Rapport d'activité sur la mise en oeuvre des nouvelles procédures de l'Organisation (2005/EB.A/10)

42. Le Secrétariat a présenté le document en attirant l'attention des membres sur deux modifications approuvées par le Conseil: l'introduction du mécanisme de financement anticipé et le pré-appvisionnement de la filière des produits. Le nombre de projets d'expérimentation des nouveaux modes opératoires était passé de cinq à neuf, et trois autres projets pourraient être lancés en 2006. Les projets pilotes avaient permis d'apporter en temps voulu une aide alimentaire à un bien plus grand nombre de bénéficiaires que ce n'était le cas précédemment, et certaines avances de fonds avaient déjà été intégralement remboursées. Le PAM prévoyait de généraliser les nouvelles procédures dans toute l'Organisation d'ici à la fin de 2005.
43. Le Conseil a accueilli favorablement ces réformes ambitieuses, et a pris note de l'amélioration tangible de la capacité du PAM de fournir à temps une aide alimentaire aux bénéficiaires. Il a fait observer que les donateurs devraient, à leur tour, envisager des réformes de manière à optimiser les avantages que pouvait apporter ce mécanisme; certains donateurs s'étaient engagés sur cette voie. Il a été reconnu qu'il fallait établir clairement les responsabilités et assurer la coordination avec les donateurs. Il a été demandé si le nouveau système serait élargi aux programmes de développement. Le Conseil a reconnu que le processus d'intégration des nouveaux modes opératoires dans toute l'Organisation pourrait prendre du temps.



44. Le Secrétariat a remercié les membres du Conseil pour leurs observations et a insisté sur le fait que les méthodes d'achat anticipé faisaient l'objet de discussions permanentes. Le PAM s'employait à incorporer les nouvelles procédures dans ses opérations, en limitant les coûts au minimum et en étudiant éventuellement l'application de ces procédures à d'autres catégories d'activités. Le PAM respectait les dispositions qui régissaient les contributions des donateurs; le Secrétariat a remercié les donateurs pour leur participation à la recherche de solutions susceptibles d'optimiser l'utilité des contributions.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE AUSTRALE

Projet de développement approuvé par le Directeur exécutif (1er juillet – 31 décembre 2004) – Afrique du Sud 10394.0 (2005/EB.A/14)

45. Dans son exposé concernant la région d'Afrique australe, le Directeur régional a réaffirmé que la grave crise humanitaire qui frappait cette région était en grande partie causée par trois facteurs: le VIH/sida, l'insécurité alimentaire et l'affaiblissement des capacités des gouvernements. L'épidémie de VIH/sida avait des conséquences particulièrement lourdes pour les groupes vulnérables comme les personnes âgées et les orphelins. Le nombre de personnes bénéficiant d'un traitement de médicaments anti-rétroviraux avait fortement augmenté, mais une bonne nutrition était indispensable au succès de ces traitements.
46. Les prévisions optimistes de récolte dans la région d'Afrique australe qui avaient été présentées au Conseil d'administration plus tôt dans l'année devaient maintenant être révisées en raison de la sécheresse qui persistait. En conséquence, un nombre d'habitants de la région beaucoup plus élevé que prévu aurait besoin d'aide alimentaire et autre. C'est seulement lorsque les évaluations préalables seraient terminées que l'ampleur des besoins supplémentaires de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 10310 en cours apparaîtraient clairement; en tout état de cause, les ressources disponibles pour exécuter cette intervention étaient insuffisantes. Depuis le début de l'année, les distributions de produits alimentaires dans la région avaient été bien inférieures aux chiffres prévus, et il serait extrêmement difficile d'assurer la survie des populations touchées, si d'importantes contributions supplémentaires n'étaient pas fournies. Un appel urgent a donc été lancé pour obtenir de nouveaux dons.
47. La situation était plus encourageante en Angola et à Madagascar. En Angola, la production de céréales avait augmenté et les activités vivres-contre-travail et vivres pour l'éducation avaient donné de bons résultats. Une IPSR plus modeste et couvrant des zones réduites serait présentée au Conseil d'administration dans le courant de l'année. À Madagascar, les récoltes de riz plus abondantes et les conditions météorologiques favorables avaient permis au PAM de se concentrer sur l'aide à apporter au gouvernement pour régler les problèmes d'alimentation dans le sud.
48. Des rapports de travail étroits entre les organismes des Nations Unies avaient été instaurés à Johannesburg sous l'impulsion du Directeur régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
49. Les membres du Conseil ont partagé les inquiétudes exprimées à propos de la situation dramatique de l'Afrique australe, en particulier la pandémie du VIH/sida et ses conséquences. Il ne faisait aucun doute que l'attention portée à la crise causée par le tsunami avait détourné les ressources de l'Afrique australe où la politique de certains gouvernements, notamment la politique agricole, prêtait aussi le flanc à la critique. Les appels en faveur d'un accroissement des dons pour remédier à la situation ont donc été



appuyés sans réserve. On a exprimé espoir que la communauté internationale aiderait les gouvernements de la région à trouver des solutions à leurs besoins et donner aux individus les moyens d'agir pour que des stratégies de retrait puissent être appliquées. Il était urgent de faire comprendre toute la gravité de la situation en Afrique australe aux autorités nationales mais aussi de les informer des conséquences positives des interventions du PAM afin de les encourager à faire elles-mêmes davantage.

50. En réponse à une question concernant le niveau des coûts de distribution du PAM dans la région et les risques qu'ils semblaient entraîner, le Secrétariat a donné l'assurance qu'aucun effort n'avait été épargné pour limiter ces coûts. Il a souligné que la distribution de produits alimentaires dans les zones reculées était coûteuse par nature.
51. Le Conseil d'administration a regretté qu'il n'ait pas été possible jusqu'ici de financer convenablement ce projet, d'autant plus que bon nombre de ses composantes avaient été recommandées par le Conseil, par exemple le renforcement de la coordination entre les organismes du système des Nations Unies et les achats locaux de produits alimentaires.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE DE L'OUEST

Projet de programme de pays — Burkina Faso 10399.0 (2006–2010) (2005/EB.A/15)

Projet de programme de pays — Ghana 10418.0 (2006–2010) (2005/EB.A/16)

52. Le Directeur régional a donné un aperçu des travaux dans la région et présenté pour examen deux projets de programmes de pays: Burkina Faso 10399.0 (2006–2010) et Ghana 10418.0 (2006–2010). Il a souligné que les pays d'Afrique de l'Ouest étaient tous touchés par la pauvreté structurelle et que la région était particulièrement exposée aux conflits et aux calamités naturelles. Aucun des projets du PAM pour la région ne disposait de ressources suffisantes; un appel a été lancé pour obtenir des contributions supplémentaires.
53. Le Conseil a reçu des informations sur les activités du PAM visant à remédier aux effets des conflits au Togo, au Libéria et en Côte d'Ivoire. Le Programme avait entrepris des activités pour nourrir les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et les réfugiés vivant dans les pays voisins du Togo. Au Libéria, il avait joué un rôle important dans le maintien de la paix et de la stabilité en s'occupant particulièrement de la réinstallation des réfugiés et des PDI. L'amélioration de la situation dans le pays avait facilité sa tâche: les activités vivres-contre-travail et l'alimentation scolaire avaient donné d'excellents résultats et se développaient. En revanche, en Côte d'Ivoire, l'instabilité avait rendu plus difficile l'action du PAM qui faisait tout ce qu'il pouvait pour favoriser la démobilisation et la réinstallation.
54. L'invasion des criquets pèlerins, qui s'était produite en 2004 au Sahel et avait eu des effets désastreux sur la sécurité alimentaire, avait pu être maîtrisée en partie grâce aux mesures prises et aux conditions météorologiques favorables. La superficie touchée était maintenant moins vaste; les pays les plus gravement frappés étaient le Mali, le Niger et la Mauritanie. La malnutrition augmentait dans ces pays et il était urgent que de nouvelles contributions soient accordées pour les projets.



55. Le PAM nourrissait 200 000 réfugiés au Tchad. Les livraisons de produits alimentaires étaient régulières et aucun cas de malnutrition grave n'avait été signalé. Les activités vivres-contre-travail et l'alimentation scolaire donnaient de bons résultats et le couloir de livraison des produits alimentaires par la Libye était de mieux en mieux organisé. Les prochains mois n'en seraient pas moins critiques.
56. Le système de locaux communs dans le cadre de la réforme des Nations Unies était actuellement à l'essai au Cap-Vert. Le PAM participait à ce projet pilote avec le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).
57. Les deux projets de programmes de pays avaient été établis à l'issue de consultations avec les représentants des donateurs et en harmonie avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, avec la pleine participation des ONG afin de renforcer la transparence. Ces deux programmes visaient des régions précises et étaient axés sur les ressources. Il a été signalé que le Burkina Faso était un pays peu avancé classé parmi les plus pauvres du monde par le PNUD. Au Ghana, il était prévu que le gouvernement prenne la responsabilité du programme pour ce pays.
58. Le Conseil d'administration a rendu hommage aux efforts déployés par le PAM pour améliorer la situation en Afrique de l'Ouest et a pris note des appels lancés pour obtenir de nouveaux dons. Il a signalé que l'invasion acridienne provoquait encore des dégâts dans tout le Sahel. Il a souhaité que la communauté internationale fasse preuve d'une solidarité plus forte.
59. En ce qui concerne les projets de programmes de pays, le Conseil d'administration a félicité le Secrétariat d'avoir établi d'excellents documents qui comportaient des évaluations indépendantes de l'effet nutritionnel et proposaient des stratégies de retrait de l'aide. L'extrême pauvreté régnant au Burkina Faso et la grave insécurité alimentaire qui frappait l'ensemble de la région ont également été mises en lumière. Des appels ont été lancés afin d'obtenir des dons en faveur des deux programmes de pays. Il a été demandé que le Plan stratégique du PAM soit pleinement pris en compte pour préparer la version finale des programmes. L'importance donnée aux achats de produits alimentaires aux niveaux local et régional a été relevée avec satisfaction. Le Conseil d'administration a aussi accueilli favorablement la stratégie de retrait présentée dans le programme de pays pour le Ghana.
60. De façon générale, le Conseil d'administration a été d'avis que l'annexe II des programmes (matrice des résultats) était claire et permettait d'obtenir des informations utiles sur les réalisations de ces deux programmes.
61. Le Secrétariat a donné au Conseil l'assurance que le PAM coopérerait totalement avec l'UNICEF et que les observations des membres du Conseil seraient prises en compte pour élaborer les documents ultérieurs. La formule des écoles satellites a été expliquée. Des questions comme les consultations avec les communautés, en particulier avec les femmes, l'exclusion de produits alimentaires inconnus des bénéficiaires, l'autonomie, la décentralisation des activités de renforcement des capacités et d'éducation et l'appropriation des activités par les gouvernements étaient jugées fondamentales et avaient déjà été prises en considération. Il était démontré que l'aide alimentaire en soi favorisait l'égalité entre les sexes.



PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE

Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation — Territoire palestinien occupé 10387.0 (2005/EB.A/17)

Rapport sur la visite des membres du Conseil d'administration dans le Territoire palestinien occupé (2005/EB.A/37)

62. Le Secrétariat a remercié tous les donateurs qui avaient appuyé les activités du PAM dans le Territoire palestinien occupé et a présenté une nouvelle IPSR (10387.0) pour approbation par le Conseil. L'IPSR s'inscrivait dans le prolongement de l'opération d'urgence en cours; elle permettrait d'accroître la résistance aux chocs de la population palestinienne et de renforcer les capacités de l'Autorité palestinienne. Elle consisterait également à renforcer les activités vivres-contre-travail et vivres pour la formation, ainsi que les partenariats avec d'autres institutions des Nations Unies et des ONG. Les principaux bénéficiaires seraient les personnes qui recevaient une aide du Ministère des affaires sociales et les nouveaux pauvres, c'est-à-dire ceux qui avaient perdu leurs moyens de subsistance pendant les quatre ans de conflit. Le PAM achèterait l'huile d'olive à des agriculteurs locaux dans le but de stimuler l'économie.
63. L'Ambassadeur du Royaume-Uni a fait un compte rendu de la récente visite dans le Territoire palestinien occupé de membres du Conseil d'administration, qui avait pour objet d'évaluer l'opération d'urgence en cours et l'expérimentation pilote du modèle de financement anticipé. Les participants avaient été impressionnés par les relations entre le PAM et l'Autorité palestinienne et la coordination avec d'autres institutions des Nations Unies présentes dans la région. L'équipe a également constaté que l'initiative de financement anticipé avait permis d'apporter aux bénéficiaires un volume plus important de produits alimentaires dans des délais plus courts. Cependant, compte tenu du contexte politique actuel, l'équipe estimait que les moyens de subsistance continueraient d'être limités et que le PAM jouerait un rôle essentiel dans le domaine de la sécurité alimentaire.
64. Le Conseil a exprimé son soutien à l'IPSR proposée et a remercié le Directeur de pays ainsi que les membres du Conseil qui s'étaient rendus dans la région. Les membres du Conseil ont reconnu que le conflit et la crise économique avaient érodé la sécurité alimentaire dans le Territoire palestinien occupé et ont réaffirmé la nécessité d'appuyer le développement; ils ont félicité le PAM des achats locaux d'huile d'olive en Cisjordanie. Le Conseil a également souligné l'importance que revêtait la coordination entre le PAM et l'UNRWA, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres partenaires dans la région.
65. Le Secrétariat a remercié les membres du Conseil pour leurs interventions et félicité l'équipe de la mission de terrain, en mesurant les avantages que comportait la coordination avec l'UNRWA et d'autres partenaires. Suite à une demande du Conseil, le Secrétariat est convenu d'ajouter le terme "actuelle" à l'expression "la crise humanitaire" dans la première phrase du résumé figurant dans le document de présentation de l'IPSR de manière à la resituer dans le contexte du Territoire palestinien occupé pendant la deuxième *Intifada*.
66. Le Directeur régional a indiqué que la nouvelle IPSR en Afghanistan serait soumise au Conseil pour examen à sa session suivante. Le bureau de pays était en train de mettre au point cette intervention en concertation avec le gouvernement, les donateurs, les



organismes des Nations Unies et des partenaires. La nouvelle IPSR se fonderait sur les recommandations et les enseignements tirés de l'évaluation présentée au Conseil à sa session précédente ainsi que d'autres études; les activités tireraient parti des points forts de l'IPSR actuellement engagée, laquelle était réalisée dans des conditions de sécurité difficiles.

67. Le Directeur régional a fait observer que l'IPSR en Azerbaïdjan et les interventions ultérieures en Géorgie et en Arménie pourraient désormais être approuvées par le Directeur exécutif en vertu des pouvoirs qui lui étaient délégués; sauf avis contraire des membres, elles ne seraient pas présentées au Conseil.
68. En réponse à une question relative à la conversion de la dette en Syrie, il a été noté que le PAM continuait de préconiser l'utilisation du mécanisme de conversion de la dette qui avait été concluant en Égypte. S'agissant de la Syrie, le PAM menait des discussions constructives avec le Gouvernement de la République arabe syrienne et l'Ambassadeur de la Fédération de Russie comme suite à l'accord conclu entre les deux gouvernements sur le solde de la dette.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

Rapport résumé d'évaluation du portefeuille d'activités de développement et de redressement du PAM en Ouganda (2005/EB.A/18)

Projet de programme de pays — Ouganda 10426.0 (2005/EB.A/19)

Augmentations budgétaires pour des projets de développement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Programme de pays — Tanzanie 10065.0 (2005/EB.A/20)

Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation — Kenya 10258.1 (2005/EB.A/21)

Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation — Érythrée 10192.1 (2005/EB.A/22)

69. Le Secrétariat a fourni un aperçu général de la situation en Afrique orientale et centrale, en faisant observer que tous les projets réalisés dans la région avaient souffert d'un manque de ressources. En République démocratique du Congo, il y avait beaucoup d'instabilité et de violence et il existait un risque important que les troubles perdurent; un plan d'urgence avait été mis en place pour protéger le personnel. En Éthiopie, le manque de ressources avait retardé le démarrage du programme de filets de protection; une évaluation conjointe des effectifs de bénéficiaires allait prochainement être lancée. Au Rwanda, les rations avaient été réduites et les activités vivres-contre-travail suspendues faute de ressources. En Ouganda, les rebelles avaient attaqué des civils, en particulier des femmes, et des convois du PAM.
70. Le Secrétariat a remercié les donateurs pour leur aide en faveur du Darfour. Toutefois, la situation au Soudan était toujours préoccupante compte tenu i) de l'insécurité, qui avait entravé l'acheminement des vivres destinés aux réfugiés, ii) des capacités limitées de



transport, qui avaient eu pour conséquence le blocage de 100 000 tonnes de produits alimentaires au port et iii) des opérations dans le Darfour, où la malnutrition augmentait parmi les réfugiés en raison de problèmes d'assainissement. Le Sud Soudan se caractérisait par des ressources et des infrastructures limitées, une mauvaise gestion et un afflux de réfugiés.

71. Le Directeur de l'évaluation a présenté une évaluation récente du portefeuille d'activités de développement et de redressement en Ouganda. Ce portefeuille, d'un montant total de 290 millions de dollars E.-U., comprenait le programme de pays 10019.0, le projet de développement 10139.0 et la composante "redressement" de l'IPSR 10121.0. Dans le rapport d'évaluation, on félicitait le bureau de pays du PAM qui avait rapidement réorienté sa stratégie pour tenir compte de la situation humanitaire dans le nord de l'Ouganda. Cependant, il y était préconisé d'intensifier le renforcement des capacités des partenaires et des petits agriculteurs de façon à accroître l'impact et la durabilité des composantes "production et commercialisation agricoles" et "vivres pour la création d'actifs". Il fallait améliorer les études de référence et le suivi et mettre au point une stratégie de retrait. Des membres du Conseil ont félicité l'OEDE pour son évaluation et ont noté que le bureau de pays avait tenu compte des recommandations dans la conception du programme de pays. Certains donateurs souhaitaient obtenir des précisions sur les effets des achats locaux sur les cours du marché; il a été expliqué que la Division des stratégies, des politiques et de l'appui aux programmes étudiait la question et présenterait un document à ce sujet au Conseil d'administration au mois de novembre 2005.
72. Le projet de programme de pays établi pour l'Ouganda, l'augmentation budgétaire pour le programme de pays en Tanzanie et les IPSR pour le Kenya et l'Érythrée, mis au point à l'issue de vastes consultations avec les gouvernements et les partenaires d'exécution, s'attachaient à résoudre les problèmes de santé et d'assainissement, à réduire l'insécurité alimentaire et à renforcer les capacités nationales.
73. Le Conseil a accueilli avec satisfaction la présentation et les documents, et félicité le PAM pour les résultats obtenus dans une région exposée à une grave crise humanitaire. Le conflit, le bas niveau de la production vivrière, la forte croissance démographique et le VIH/sida étaient particulièrement préoccupants. Il a été souligné que certains pays de la région figuraient parmi les plus pauvres au monde et les moins avancés, et que la situation des réfugiés et d'autres problèmes étaient peu susceptibles de s'améliorer dans un avenir proche. Des appels ont été lancés en vue d'obtenir des contributions en faveur des programmes proposés; le Secrétariat a exprimé sa reconnaissance pour les dons reçus et les annonces de dons qui avaient été faites.
74. Plusieurs membres ont évoqué la nécessité d'accroître la coopération avec d'autres organisations et avec les autorités nationales: il fallait promouvoir toutes sortes de partenariats, notamment avec le HCR. Il fallait renforcer les capacités locales pour leur assurer une autonomie à long terme. Le Conseil a apprécié l'importance accordée au renforcement des capacités et à l'implication des communautés, en particulier des femmes, dans la conception des projets. Cependant, on redoutait que le manque de ressources pour l'exécution des activités ne compromette la crédibilité du PAM. Il était important de veiller à ce que toutes les activités et évaluations du PAM soient axées sur les résultats.
75. Des membres du PAM se sont interrogés sur la provenance et la fiabilité de certaines données statistiques figurant dans les documents, et se sont déclarés inquiets que les autorités de certains pays n'interviennent pas suffisamment résolument, surtout dans le domaine des politiques économiques et agricoles, pour atténuer les problèmes: la sécheresse et les conflits n'étaient pas responsables à eux seuls de l'insécurité alimentaire à long terme. Les distributions d'aide alimentaire ne devraient pas se faire au détriment



d'autres activités, telles que les activités vivres-contre-travail ou l'alimentation scolaire, qui pourraient permettre d'obtenir des avantages à long terme sans pour autant perturber les marchés locaux. Le Conseil a instamment demandé au PAM de veiller à ce que l'aide parvienne effectivement aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables, et a insisté sur le fait que les IPSR devraient pouvoir s'adapter en fonction de l'évolution de la situation.

76. Le Secrétariat a remercié les membres du Conseil pour leurs observations et a exprimé sa gratitude pour l'appui apporté aux opérations du PAM dans la région. La lutte contre les effets du VIH/sida constituerait une priorité de premier plan et elle se concentrerait sur la prévention de la transmission de la mère à l'enfant et la tuberculose. Le renforcement des capacités serait un des principaux axes de ces programmes et serait coordonné avec le HCR, les ONG et les gouvernements nationaux. Le suivi-évaluation serait renforcé dans le contexte de la gestion axée sur les résultats. En réponse à une demande formulée par un membre du Conseil, le Secrétariat a fait observer que des contributions en espèces pouvaient être fournies dans certaines régions, mais qu'elles n'étaient pas appropriées là où des produits alimentaires n'étaient pas disponibles. Les achats régionaux, dans la majorité des cas, n'avaient pas donné de bons résultats, bien que certains produits aient pu être achetés en Afrique du Sud. Le Secrétariat a réaffirmé qu'il était nécessaire d'obtenir des comptes rendus fréquents de la part des bureaux de pays.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES

Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Projet de renforcement des capacités dans la région Amérique latine et Caraïbes 10411.0 (2005/EB.A/23)

Projets de développement soumis au Conseil d'administration pour approbation — Projet de renforcement des capacités dans la région Amérique centrale 10421.0 (2005/EB.A/24)

77. Le Conseil a félicité le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes des deux projets régionaux de renforcement des capacités, qui allaient dans le sens du mandat et de la stratégie du PAM. Les membres du Conseil ont appuyé l'approche adoptée pour leur mise en oeuvre, relevant que ces deux projets mettraient les gouvernements mieux à même de faire en sorte que les programmes sociaux réalisés dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes atteignent les populations les plus nécessiteuses.
78. Les membres du Conseil ont souligné qu'il importait de renforcer les capacités des administrations locales en ayant recours à des experts locaux et en partageant l'expérience acquise dans la région. Le Conseil a mis en relief l'importance de la coopération Sud-Sud ainsi que du partage des enseignements retirés au niveau de la région avec les autres régions du PAM et avec le Conseil lui-même.
79. Le Conseil a également souligné qu'il importait de garantir la durabilité des activités et de s'employer à renforcer les capacités à tous les niveaux. Il a également mis en relief l'importance de la coopération avec les organismes des Nations Unies ainsi qu'avec les organismes bilatéraux et les acteurs locaux. Il a cependant mis en garde le PAM pour que celui-ci tire parti de toutes les informations existantes et ne fasse pas double emploi avec les efforts de collecte de données qui étaient déjà en cours dans la région.



80. Le Conseil est convenu que les projets en question devraient être considérés comme des projets cadres et devraient être suivis par des activités spécifiquement adaptées aux conditions des pays et conformes aux stratégies et priorités nationales.
81. Plusieurs représentants ont mentionné qu'il importait d'établir un cadre de référence pour les projets, insistant sur les enseignements retirés et l'élaboration d'un programme de travail fondé sur les priorités nationales.
82. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été invité à tenir le Conseil informé de l'avancement de ces deux projets pendant toute leur exécution.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION ASIE

Intervention prolongée de secours et de redressement approuvée par le Directeur exécutif (1er juillet–31 décembre 2004) — Timor-Leste 10388.0 (2005/EB.A/25)

83. Le Directeur régional a commencé par faire observer que la situation dans les pays frappés par le tsunami de décembre 2004 se stabilisait à la suite des interventions d'urgence rapides et efficaces qui avaient été menées, et qu'il fallait effectuer correctement le ciblage et la mesure des impacts des programmes; une évaluation en temps réel était en cours. Les besoins en ressources des opérations étaient couverts dans leur intégralité. Le Directeur régional a souligné l'importance et l'efficacité des partenariats noués avec les gouvernements et d'autres organismes. Il faudrait un plus grand nombre d'administrateurs et davantage de formation dans le domaine des secours d'urgence, et le PAM devrait avoir des possibilités accrues d'utiliser le transport aérien pour acheminer les produits alimentaires. Il a été signalé qu'il existait un risque que d'autres catastrophes naturelles surviennent dans la région; il était nécessaire d'améliorer la préparation aux situations d'urgence. La situation en République populaire démocratique de Corée était préoccupante: compte tenu de l'aggravation de la crise alimentaire dans le pays, le gouvernement avait mobilisé la population, y compris en milieu urbain, pour travailler dans l'agriculture; le cours des denrées alimentaires était élevé et en hausse, tandis que les revenus chutaient. Les rations livrées par le réseau public de distribution avaient été réduites, et les activités du PAM accusaient un déficit de financement de 63 pour cent; le volume de l'aide était déjà revu à la baisse, et d'autres réductions allaient suivre. L'appui fourni par le gouvernement était apprécié, mais tant qu'il n'y aurait pas d'accès aléatoire aux bénéficiaires, il était difficile de connaître la réalité de la situation alimentaire.
84. Au Cambodge et au Bangladesh, les gouvernements dédommageraient le PAM des pertes de produits alimentaires survenues; les parties concertaient des mesures destinées à éviter de nouvelles pertes et améliorer la responsabilisation. Une évaluation des besoins avait été réalisée aux Philippines suite à une demande émanant du gouvernement et le PAM envisageait de lancer une opération dans le pays; à l'issue d'une évaluation menée en Papouasie-Nouvelle-Guinée, il avait été décidé que le PAM n'interviendrait pas, d'autres acteurs étant mieux placés pour ce faire.
85. Le Conseil a accueilli la présentation avec satisfaction et félicité le PAM pour ses interventions consécutives au tsunami; les contributions du secteur privé et des gouvernements ont également été reconnues. Des questions ont été posées s'agissant de la portée de l'analyse des marchés dans les zones touchées par le tsunami et de l'éventualité d'élargir le programme de distribution d'allocations en espèces. Certains membres ont demandé quelles mesures prenait le PAM pour optimiser l'efficacité de ses programmes et



s'il était fréquent que le PAM décide de ne pas intervenir dans des situations humanitaires, et selon quels critères. Il a été demandé si les excédents de ressources des opérations consécutives au tsunami seraient transférés à d'autres opérations, si la situation au Népal appelait des modifications des modalités opérationnelles et si le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée pouvait éventuellement contribuer aux opérations du PAM.

86. Dans sa réponse, le Directeur régional a proposé de communiquer sa réponse à la question sur la catastrophe provoquée par le tsunami par courrier électronique, avec copie à tous les membres du Conseil. Des travaux étaient engagés avec les gouvernements de la région pour améliorer les connaissances sur la nutrition, qu'il était difficile de mesurer. Les achats locaux de produits alimentaires étaient effectués chaque fois que la situation s'y prêtait; la nécessité d'éliminer la corruption a été relevée. Les excédents des opérations liées au tsunami seraient reprogrammés, avec l'accord des donateurs. La situation au Népal était incertaine et le PAM était gêné dans ses opérations; des remerciements ont été adressés aux donateurs pour leurs contributions, en particulier en faveur des réfugiés du Bhoutan. Le PAM s'employait à renforcer la coopération avec le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée; des progrès étaient enregistrés. Le Directeur régional a chaleureusement remercié le Conseil pour son appui et a sollicité des contributions de manière à financer toutes les opérations.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2004 (2005/EB.A/31)

87. Présentant le rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2004, le Secrétariat a réaffirmé que le PAM avait la volonté d'assurer la transparence et l'exactitude des rapports. En 2004, la valeur coût-assurance-fret (c.a.f.) des pertes après livraison avait diminué de 0,04 pour cent par rapport à l'année précédente; les pertes de 2004 étaient principalement imputables à une mauvaise manutention, à des livraisons incomplètes et à des pillages pendant les conflits. Le dédommagement pour les pertes enregistrées au Cambodge en 2003 et 2004 avait avancé. Un document avait été établi au sujet du système de suivi des produits.
88. Le Conseil a remercié le Secrétariat de se soucier de la transparence sur une question aussi difficile en notant que 65 pour cent de l'ensemble des pertes après livraison concernaient des produits directement gérés par le PAM. Les membres du Conseil ont reconnu que le PAM avait fait tomber les pertes à un niveau négligeable et certains ont été d'avis que les pertes déclarées étaient trop faibles pour être exactes. Le Conseil a réaffirmé qu'il incombait au PAM de présenter des rapports transparents, d'établir les responsabilités, d'assurer le dédommagement et la prévention des pertes; il incombait aussi aux gouvernements de veiller à ce que les bénéficiaires ne soient pas privés des vivres auxquels ils avaient droit. Un membre du Conseil a estimé que les achats locaux pourraient réduire au minimum les pertes après livraison. Le Conseil a demandé qu'un tableau présentant les pertes de produits et les dédommagements de pertes au cours des dernières années figure dans le prochain rapport. On a demandé des précisions sur la marge de pertes acceptable et sur la possibilité que les gouvernements et les partenaires d'exécution déclarent des pertes plus élevées en 2005. Il a toutefois été noté que le volume des compensations obtenues par le PAM a quintuplé depuis 2003.



89. Le Secrétariat a remercié les membres du Conseil de leurs interventions; les pertes de produits placés sous la gestion directe du PAM concernaient principalement les grandes opérations d'urgence pendant lesquelles les produits restaient longtemps placés sous la responsabilité du PAM. En outre, les données étaient probablement plus fiables s'il s'agissait de pertes de produits placés sous la gestion du PAM que s'il s'agissait d'autres pertes; les recommandations émanant de la vérification interne sur l'amélioration de l'exactitude des rapports ont été accueillies avec grand intérêt. Les pertes enregistrées par les gouvernements et les partenaires d'exécution ne devraient pas augmenter en 2005, mais l'amélioration de l'information pourrait se traduire par un accroissement des pertes déclarées. L'amélioration des emballages comme moyen supplémentaire de prévenir les pertes serait étudiée. La marge de tolérance des pertes, notamment des pertes avant livraison, dépendait du type de produit et des moyens de transport utilisés.
90. Ayant examiné le rapport, le Conseil a recommandé que le projet de décision soit amendé de façon à insister sur la responsabilité qui incombe à l'Organisation de réduire les pertes de produits placés sous sa gestion directe.

QUESTIONS DIVERSES

Rapport sur la visite conjointe effectuée en Azerbaïdjan par les membres des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM (2005/EB.A/38)

91. Il a été projeté une bande vidéo sur la mission conjointe en Azerbaïdjan des Conseils d'administration de quatre organismes des Nations Unies, dont le PAM. La mission avait permis aux membres des Conseils d'être confrontés directement à la réalité du pays et de dresser un bilan des points forts et des points faibles des activités des Nations Unies en Azerbaïdjan. Les participants à la mission ont décrit les difficultés rencontrées et exposé les ressources et les possibilités qu'offrait le pays, en soulignant que le gouvernement avait pris des engagements dans les domaines de la protection de l'enfance, de l'éducation et de la santé. Il a été noté que le PAM ciblait en priorité les femmes et les PDI. Les activités vivres pour l'éducation ont été jugées utiles pour donner aux enfants les moyens de contribuer au revenu de leur famille.
92. L'équipe de pays des Nations Unies a été félicitée pour la qualité de son travail et de sa collaboration avec le gouvernement, les ONG et la communauté internationale. Il a été demandé instamment au Secrétariat d'accorder une attention accrue aux conditions de travail du personnel du PAM sur le terrain, qui n'étaient pas adéquates et ne se prêtaient pas à un partage des connaissances.

Initiative des États-Unis et du Royaume-Uni pour l'Afrique

93. La délégation des États-Unis a informé le Conseil qu'à la suite d'une réunion entre le Président Bush et M. Blair, Premier Ministre du Royaume-Uni, les États-Unis avaient décidé d'allouer un montant de 674 millions de dollars pour fournir une aide alimentaire, assurer l'approvisionnement en eau et renforcer les soins de santé pour secourir la Corne de l'Afrique, où 14 millions de personnes étaient menacées de famine. Ce montant venait s'ajouter à la contribution de 1,4 milliard de dollars que les États-Unis avaient déjà affectés au programme d'assistance en Afrique. Dans leur effort de briser définitivement le cycle de la famine, les États-Unis et le Royaume-Uni collaboreraient en particulier avec le NEPAD



et avec le PAM, en s'attachant particulièrement à alléger la charge de la dette et à accroître le volume de l'assistance.

94. Le Directeur exécutif a exprimé la reconnaissance du PAM de cet appui notable, qu'il a qualifié de réponse ambitieuse à un énorme problème.

Discours de Son Excellence Monsieur Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria

95. Le Conseil et le Secrétariat ont souhaité la bienvenue au Président Obasanjo, qui a apporté la preuve de son attachement personnel à l'objectif consistant à nourrir les enfants et à développer l'agriculture en Afrique. Le Président Obasanjo a remercié le PAM de lui avoir offert cette occasion de partager avec lui ce qu'il avait lui-même appris et a relevé que l'insécurité alimentaire était un défi redoutable pour l'Afrique mais que des bases solides avaient été posées pour la collaboration entre le Gouvernement nigérian et le PAM.
96. Le Président Obasanjo était heureux que le Nigéria ait pu produire assez d'aliments pour faire face à ses besoins et que le PAM ait acheté 10 000 tonnes de sorgho auprès du Département nigérian des réserves céréalières stratégiques. Il a reconnu que ces premiers achats avaient rencontré quelques difficultés, mais a donné l'assurance au Conseil que les problèmes disparaîtraient car à l'avenir le secteur privé interviendrait plus activement dans les achats. Il a exprimé la conviction que la distribution de produits alimentaires provenant de la région même appuierait le commerce régional et contribuerait à garantir la paix et la stabilité, indispensables à un développement durable. Le PAM avait également commencé à fournir une assistance technique à l'agence nigériane chargée de la gestion des secours d'urgence; un programme national d'alimentation scolaire prévoyant un approvisionnement local était en cours d'élaboration, et une collaboration était prévue avec le programme national spécial de renforcement de la sécurité alimentaire appuyé par la FAO.
97. Le secteur agricole était l'une des principales cibles du programme de réformes sociales du Nigéria. Parmi les réalisations obtenues au cours des quatre dernières années, il convenait de citer le fait que le pays produit actuellement assez de denrées alimentaires de base pour satisfaire les besoins de la population. Le taux de croissance du secteur agricole était de 7 pour cent par an et d'autres États d'Afrique s'inspiraient de la stratégie suivie par le Nigéria pour assurer sa sécurité alimentaire. Pour assurer l'éducation primaire universelle et réaliser les OMD, le gouvernement espérait que le PAM l'aiderait à développer le programme d'alimentation scolaire mené au moyen de produits d'origine locale, initiative lancée par le NEPAD pour accroître la fréquentation scolaire et améliorer la situation nutritionnelle. Le Président Obasanjo participerait à la Marche mondiale contre la faim organisée par le PAM et a été invité à devenir Ambassadeur du PAM pour l'éradication de la faim parmi les enfants.
98. Le Président Obasanjo a remercié le PAM de l'aide que celui-ci fournissait pour combattre la faim en Afrique et il a appelé l'attention des donateurs sur la crise provoquée par l'insécurité alimentaire sur le continent. Il a exprimé l'espoir que le PAM établirait un bureau au Nigéria et resserrerait sa collaboration avec le NEPAD.
99. Le Conseil a félicité le Président du Nigéria de son allocution, qui a confirmé son engagement personnel au service de l'éradication de la faim en Afrique. Le Président Obasanjo avait mis en relief, à juste titre, le fait que la sécurité alimentaire contribuait à la paix. Le Directeur exécutif l'a également remercié pour s'être montré disposé à jouer le rôle d'Ambassadeur du PAM pour la lutte contre la faim partout dans le monde et à ce que le PAM établisse un bureau dans son pays. Les membres du Conseil ont demandé au



Président Obasanjo comment le NEPAD pourrait mieux coopérer avec les organisations des Nations Unies, et en particulier le PAM. Le Conseil a souligné la tendance encourageante qu'était l'attention croissante que les pays développés portaient actuellement au sort de l'Afrique. L'assurance a été donnée que la communauté internationale continuerait de faire preuve de solidarité avec le continent. Les pays en développement avancés, comme le Nigéria, dont le secteur agricole enregistrerait un taux de croissance impressionnant, auraient un rôle vital à jouer au sein de l'Union africaine. En sa qualité de Président de l'Union africaine, le Président Obasanjo était investi d'une lourde responsabilité, qui était de veiller à ce que l'Afrique ait un rôle de premier plan à jouer dans un monde de plus en plus interdépendant. Les participants se sont félicités de la solidité des capacités institutionnelles de l'Union africaine et ont demandé comment celle-ci avait l'intention de coopérer avec les autres organisations régionales.

100. Le Président Obasanjo a déclaré que les initiatives prises par le NEPAD en matière de coopération avec le système des Nations Unies ainsi qu'au plan bilatéral devaient être plus dynamiques et être davantage orientées vers la prévention. Il a fait valoir que la capacité d'absorption de l'Afrique dans des domaines comme la santé, les transports et la production vivrière était considérable et il a souligné en particulier la nécessité d'inverser l'exode des cerveaux qu'avaient provoqué les problèmes économiques; il était tout aussi important de conserver les capacités que de les renforcer. Il s'est félicité de la solidarité manifestée par certains pays avec l'Afrique, surtout dans le domaine de l'éducation. L'alimentation scolaire était un élément qui pouvait beaucoup contribuer à améliorer la sécurité alimentaire. Il a exprimé l'avis, à ce propos, que le manioc, qui était l'un des principaux produits de l'agriculture nigériane, pourrait aider à atténuer les pénuries vivrières sur l'ensemble du continent. Le Président Obasanjo a souscrit à l'avis selon lequel la solidité des institutions de l'Union africaine lui avait permis de jouer, en matière de règlement des conflits, un rôle plus réussi que l'Organisation de l'unité africaine. L'Union africaine avait l'intention de coopérer avec toutes les organisations régionales dans de nombreux domaines dans le cadre d'un processus d'apprentissage réciproque.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OEDE	Bureau de l'évaluation
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
VIH/sida	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM

